

Le rail renforce son offre

Depuis décembre 2011, le TGV Rhin-Rhône relie l'Alsace et la région Rhône-Alpes. Sur l'année, le trafic ferroviaire des TER a continué de s'accroître. L'activité ferroviaire se développe sur les plates-formes portuaires. Sur l'axe Nord-Sud, la circulation des poids lourds est en légère progression. L'EuroAirport affiche une nouvelle croissance de l'activité passagers.

Le 11 décembre 2011, l'Alsace a accueilli le TGV Rhin-Rhône, premier TGV à relier deux régions sans passer par la région capitale. Onze millions de passagers par an sont attendus. Strasbourg et Lyon seront à moins de quatre heures. Par ailleurs, l'Alsace est la seule région reliée à Paris par deux lignes à grande vitesse : après Strasbourg, Mulhouse, via la Bourgogne, avec un gain de près de 30 minutes sur le trajet.

Trains express régionaux : un trafic toujours en hausse

Le trafic des trains express régionaux (TER) continue de s'accroître,

+7,4 % en 2011, atteignant 889 millions de voyageurs x kilomètres. Selon la SNCF, les déplacements domicile-travail continuent de progresser mais l'augmentation, cette année, s'explique principalement par le fort accroissement des déplacements occasionnels. En moyenne, plus de 75 000 voyageurs utilisent les 740 TER qui circulent quotidiennement du lundi au vendredi. En 15 ans, depuis le début de l'expérimentation de la régionalisation de l'activité TER, le trafic a plus que doublé, il a été multiplié par 2,3.

Le 11 décembre fut aussi l'occasion pour le tram-train entre Mulhouse et Thann de fêter son premier anniversaire. Après la résolution de quelques problèmes techniques au démarrage, il enregistre, en 2011, 6 000 trajets par jour (2 500 de plus qu'auparavant, à périmètre de transport égal).

Nouveau record pour l'EuroAirport

En 2011, les aéroports de la région ont bénéficié de conditions météorologiques moins défavorables qu'en 2010.

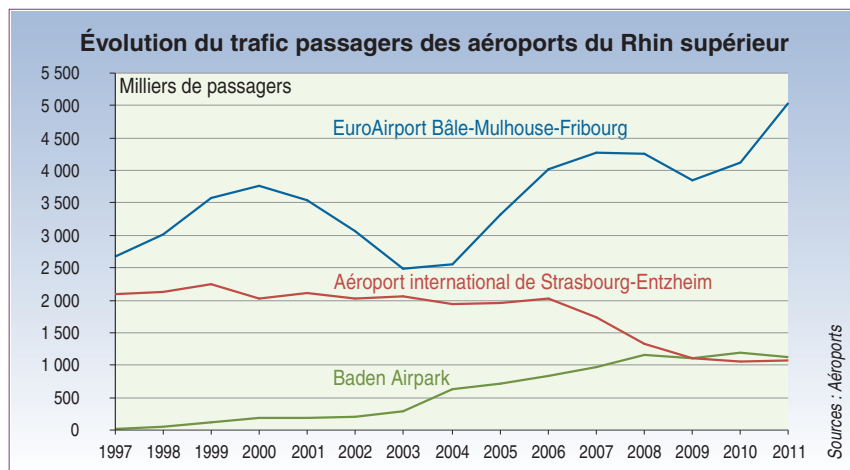
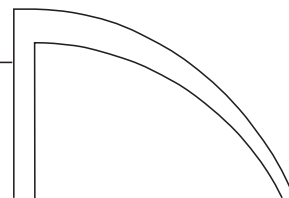
Plus de 5 millions de passagers, dont la moitié sur des vols low-cost, ont emprunté l'EuroAirport, soit une augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente. L'aéroport est desservi par vingt compagnies aériennes qui tissent un réseau de vols réguliers vers trente pays différents. Il a bénéficié en 2011 de onze nouvelles destinations.

Pour la première fois depuis l'arrivée du TGV-Est en 2007, l'aéroport international de Strasbourg-Entzheim a enregistré, avec 1 080 000 passagers, une légère augmentation de son activité (+2 %). Le trafic européen progresse de 11 % et le trafic international de 8 %, malgré le recul des vols charter vers la Tunisie, le Maroc et l'Égypte. En 2012, la baisse des taxes à Strasbourg-Entzheim permettra d'accueillir deux compagnies "low-cost" et ainsi d'enrichir l'offre saisonnière de vols. La fréquentation de son voisin allemand, le Baden Airpark, a diminué de 5 % pour s'établir à 1 127 000 passagers en 2011.

L'activité fret des aéroports alsaciens s'inscrit en recul, à l'EuroAirport comme à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, respectivement de -5 % et de -14 %.

L'activité ferroviaire se développe sur les plates-formes portuaires

Le volume de marchandises transportées sur le Rhin s'est contracté en 2011 : le tonnage enregistré à l'écluse de Gamsheim baisse de 13 %. Avec seulement 19,2 millions de tonnes, il a été à son plus faible niveau depuis quinze ans. Les difficultés de navigation sur le fleuve, nombreuses cette année, en sont en partie responsables. Durant l'hiver, la circulation a été interrompue près d'un mois, à la suite du chavirage du bateau-citerne "Le Waldhof" en Allemagne, au pied du rocher de la



Lorelei. Puis au printemps et à l'automne, pendant quatre mois, les basses eaux ont fortement perturbé le trafic.

L'activité fluviale des ports rhénans alsaciens s'en est ressentie avec 12,7 millions de tonnes de marchandises transbordées, soit un niveau historiquement bas. Le tonnage a ainsi diminué de 2,5 millions de tonnes, avec une baisse importante du vrac, en particulier les produits pétroliers et les graviers. Le transbordement fluvial des conteneurs est également en recul.

En revanche, l'activité ferroviaire de ces mêmes plates-formes progresse en 2011. Les terminaux à conteneurs du port autonome de Strasbourg et des ports Mulhouse-Rhin enregistrent des mouvements de "boîtes" EVP (équivalent vingt pieds) vers les trains en hausse, respectivement 65 000 (+72 %) et 33 000 (+6 %). Au port rhénan de Colmar-Neuf-Brisach, le transport de marchandises par voie ferrée a progressé de 20 % par rapport à

2010. Le port autonome de Strasbourg atteint un record pour son activité conteneurs avec 385 000 EVP manutentionnés tous modes de transport confondus.

Sur l'ensemble des plates-formes portuaires de la région, 530 000 mouvements ont été enregistrés.

Reprise du transport routier de marchandises

Le transport routier de marchandises, mesuré en tonnes et effectué par les véhicules immatriculés sous pavillon français, a augmenté de 1,6 % en Alsace en 2011 par rapport à 2010.

Sur l'ensemble de l'année, un accroissement de 2 % de la circulation des poids lourds les jours ouvrés sur l'axe Nord-Sud alsacien est observé par rapport à 2010. Le trafic routier sur cet axe est aussi en augmentation (+3 %).

Mais l'alourdissement des coûts de carburant associé au souci de réduction des émissions de gaz à effet de serre favorise l'émergence de

nouveaux comportements sur la route. Les entreprises alsaciennes de transport participent à la réduction des émissions de CO₂ à travers la signature de la charte "Objectif CO₂ : les transporteurs s'engagent". En 2011, six nouvelles entreprises rejoignent les huit déjà positionnées dans cette démarche, représentant au total une flotte de 1 200 poids lourds. Cette mobilisation devrait permettre d'éviter l'émission de 6 800 tonnes de CO₂, soit 0,6 % des émissions dues au transport routier et d'économiser près de 2,5 millions de litres de gazole.

En Alsace, les immatriculations de voitures particulières neuves sont en baisse de 2 % par rapport à 2010, comme au niveau national. Ceci s'explique notamment par la modification d'incitations financières à l'achat de véhicules moins polluants : disparition de la prime à la casse, resserrement du barème du bonus écologique attribué lors de l'achat de véhicules neufs.

Julie MARCHI
Jean-Paul STRAUSS
 Direction régionale
 de l'environnement,
 de l'aménagement
 et du logement d'Alsace